

MAITRE D'OUVRAGE :
SCCV D7 Promotion
Construction de 15 logements

COMMUNE DE SAINT PAUL
OPERATION : RESIDENCE "BOIS DE LA LUNE"



Notice Descriptive conforme à l'arrêté du Mai 1968*

MAITRISE D'OEUVRE : Henry LUCAS- Architecte DPLG
BUREAU DE CONTROLE : DIDES
COORDONNATEUR DE SECURITE : SRC

Conformément aux dispositions de l'article R 261.13 et R 261.25 du Code de la Construction et de l'Habitation, la présente notice technique sommaire indique la nature et la qualité des matériaux et des éléments d'équipement de l'immeuble, objet du présent contrat. S'il s'avérait, lors de l'exécution des travaux que ces matériaux et fournitures n'étaient pas disponibles dans le type et la marque référencés, ils seraient remplacés par des fournitures et matériaux de qualité équivalente ou supérieure aux caractéristiques de base.

* Susceptible de changement suivant les prescriptions du Bureau d'Etudes

1 . CARACTERISTIQUES GENERALES

Désignation	Indication à donner
1.1 Infrastructure	
1.1.1. Fouilles.	En pleine masse.
1.1.2. Fondations.	Fondations superficielles sur sols bruns ou altérites (conformément au rapport géotechnique)
1.2 Murs et ossatures.	
1.2.1. Murs du sous-sol :	Voiles en béton armé.
1.2.1.1. Murs périphériques.	Voiles en béton armé.
1.2.1.2. Murs de façade : - Partie courante; - Allèges, - Trumeaux; - Encadrement des baies.	Voiles, poteaux ou poutres en béton armé.
1.2.2. Murs pignons.	Voiles en béton armé.
1.2.3 Murs mitoyens.	Voiles en béton armé.
1.2.4 Murs extérieurs divers	Voiles en béton armé.
1.2.5. Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)	Voiles en béton armé.
1.2.6. Murs ou cloisons séparatifs : - Entre locaux privatifs contigus: - Entre locaux privatifs et autres (escaliers, ascenseurs, halls, et locaux).	Voiles en béton armé.
1.3. Planchers	
1.3.1. Planchers sur étage courant.	Dalle en béton armé.
1.3.2. Planchers sous terrasse.	Dalle en béton armé.
1.3.3. Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers.	Dalle en béton armé.
1.3.4. Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts	Dalle en béton armé.
1.4. Cloisons de distribution	
1.4.1 Entre pièces principales.	Cloisons sèches type placoplâtre 72/48, remplissage en laine de roche.
1.4.2. Entre pièces principales et pièces de service	Sans objet
1.4.2. Encoffrement de chute du bâtiment B	Cloisons sèches type placoplâtre 72/48, calfeutrement en laine de roche.
1.5. Escaliers	
1.5.1. Escaliers	Béton armé .
1.6. Conduits de fumée et de ventilation	
1.6.1- Conduits de fumée des locaux	Sans objet
1.6.2. Conduits de ventilation des locaux communs	Les locaux sont extérieurs, la ventilation est naturelle.
1.6.3. Conduits d'air frais	Ventilation naturelle des cuisines et pièces humides. Ou VMC selon les cas.

1.7. Chutes et grosses canalisations	
1.7.1. Chutes d'eaux pluviales.	Ouvrage en aluminium ou PVC selon les cas.
1.7.2. Chutes d'eaux usées.	Canalisation PVC NF.M1 et NF.E.
1.7.3. Canalisations	Canalisation PVC sous dallage RDC.
1.7.4. Branchements aux égouts.	PVC sur réseau d'assainissement public
1.8.Toitures.	
1.8.1. Charpente, couverture et accessoires.	Charpente métallique. Pannes en profil de type C en acier galvanisé à chaud. Couverture en tôle d'aluminium ondulée épaisseur 90/100 thermolaquée.
1.8.3. Souches de cheminées, ventilations et produits divers.	Étanchéité élastomère sur isolant pour les toitures terrasses non accessibles.
2 LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS	
Désignation	Indication à donner
2.1. Sols et plinthes	
2.1.1. Sols et plinthes des pièces principales.	Carrelage grès cérame 60x60
2.1.2. Sols et plinthe des pièces de service	Carrelage grès cérame 60x60
2.1.3. Sols et plinthes des entrées	Carrelage grès cérame 60x60
2.1.4. Sols des balcons, loggias	Carrelage grès cérame 60x60
2.2 Revêtements muraux (autres que enduits, peintures, papiers peints et tentures).	
2.2.1. Revêtements SDB Faïence et Sol - Credence cuisine	Faïence dans la SDB sur face principale meuble vasque + retour douche italienne toute hauteur carrelage grès cérame 31,6x100- céramique 5x5 sur filet sur carré douche
2.2.2. Revêtements muraux dans autres pièces	Sans objet
2.3. Plafonds (sauf peintures, tentures).	
2.3.1. Plafond des pièces intérieures.	Béton enduit peint.
2.3.2. Sous-face des balcons.	Béton enduit peint.
2.3.3. Plafonds sous couvertures rampantes	Plaques de plâtre peintes - Tole aluminium en varangue et balcon
2.4. Menuiseries extérieures.	
2.4.1. Menuiseries extérieures des pièces principales	Baies aluminium laqué -
2.4.2. Menuiseries extérieures des pièces de service	Baies aluminium laqué -

2.5. Fermetures extérieures et occultations, protection anti-solaire.	
2.5.1. Pièces principales	Porte fenetre, fenêtre coulissant à galandage, volet persienné coulissant extérieur suivant plan
2.5.2. Pièces de services.	Fenêtre type jalousie
2.5.3. Varangue.	Coulissant 3 vantaux et protection volet roulant électrique
2.6. Menuiseries intérieures.	
2.6.1. Huisseries et bâtis.	Huisseries métalliques à peindre.
2.6.2. Portes intérieures.	Isoplane à âmes pleine, revêtement stratifié revêtement chêne
2.6.3. Impostes en menuiseries.	Sans objet.
2.6.4. Portes palières.	Blocs porte 3 Points, conforme a la réglementation.
2.6.5. Portes de placards.	Sans objet.
2.6.6. Portes de locaux de rangement.	Isoplane à âmes pleine.
2.6.7. Moulure et habillages.	Couvre joint en bois chambranle
2.6.8. Escaliers	Sans objet
2.7. Serrurerie et garde-corps.	
2.7.1. Garde-corps et barres d'appui.	Garde-corps tôle décorative et lisse alu sur varangues et balcons, à baraudage droit ou remplissage tôle décorative sur escalier, , etc...
2.7.2. Grilles de protection des baies	Sans objet.
2.7.3. Ouvrages divers.	Sans objet.
2.8. Peintures.	
2.8.1. Peintures extérieures et vernis:	
2.8.1.1. Sur murs béton extérieurs	Peinture d'etanchéité classe I3 et I4
2.8.1.2. Sur menuiseries.	Sans objet
2.8.1.2. Sur fermetures et protections	Sans objet
2.8.1.3. Sur serrurerie	Galvanisation a chaud
2.8.1.4. Sur enduits, habillage en bois, staffs ou autres, murs et plafond des loggias, sous-face et rives de balcons	Peintures aux résines alkydes ou piolite supports et expositions
2.8.2. Peintures intérieures:	
2.8.2.1. Sur menuiseries	Peinture aux résine alkydes à caractère microporeux
2.8.2.2. Sur murs	Peinture aux résine alkydes finition satinée
2.8.2.3. Sur plafonds	Peinture aux résine alkydes finition mate
2.8.2.4. Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers	Peintures aux résines alkydes

2.9. Équipements ménagers:	
2.9.1. Equipements ménagers :	
2.9.1.1. Bloc évier, robinetterie.	Evier alu brossé
2.9.1.2. Appareils et mobilier	Bloc cuisine comportant : Plaque à induction, hotte, four, plan de travail stratifié HPL hydrofuge, meubles bas et meubles hauts laqué mat
2.9.1.3. Evacuation des déchets	Sans objet.
2.9.1.4. Armoire sèche-linge	Sans objet.
2.9.2. Équipements sanitaires et plomberie:	
2.9.2.1. Distribution d'eau froide.	Cuivre ou tube encastré + cuivre apparent.
2.9.2.2. Distribution d'eau chaude collective	Production d'eau chaude sanitaire solaire.
2.9.2.3. Production et distribution d'eau chaude individuelle	Ballon solaires acier ou inox, 150 litres pour les T2 et T3 et 200 litres pour les T4 . Les ballons seront CE et les panneaux disposeront de l'agrément du CSTB.
2.9.2.4. Evacuations	PVC
2.9.2.5. Distribution du gaz	Sans objet
2.9.2.6. Branchements en attente.	Attente M.A.L et Lave vaisselle
2.9.2.7. Appareils sanitaires	Douche à l'italienne avec caniveau finition Inox WC sur pied Idéal Standard Aquablade
2.9.2.8. Robinetterie	Mitigeur de type Ottonfond ou équivalent.
2.9.2.9. Accessoires divers.	Meuble simple vasque 80 pour T2 et T3 - Meuble double vasque 120 pour T4 selon plan + mitigeurs + miroir + applique LED
2.9.3. Equipements électriques :	
2.9.3.1. Type d'installation.	LEGRAND gamme Céliane ou équivalent.
2.9.3.2. Puissance à desservir	Conforme à la norme C15-100.
2.9.3.3. Equipement de chaque pièce	Conforme à la norme C15-100.
2.9.3.4. Sonnerie de porte palière	Postes intérieurs vidéo avec moniteur mains libres
2.9.4. Chauffage, cheminées, ventilations:	
2.9.4.1. Type d'installation.	Ventilation mécanique permanente des pièces humides aveugles
2.9.4.2. Températures garanties dans les diverses pièces par température minima extérieurs de ...	Sans objet.
2.9.4.3. Climatisation	Climatisation split system 9000 btu dans les chambres exclusivement
2.9.4.4. Conduits de fumée.	Sans objet.
2.9.4.5. Conduits et prises de ventilation.	Bouches autoréglables dans les pièces humides aveugles
2.9.4.6. Conduits et prises d'air frais	Détallonnage de portes intérieures
2.9.5. Équipement intérieur des placards et des pièces de rangement	
2.9.5.1. Placards.	Placard 150 non intégré, étagère et penderie dans les chambres de marque GAMI ou équivalente.
2.9.5.2. Pièces de rangement	Selon typologies

2.9.6. Equipements de télécommunications.	
2.9.6.1. Radio TV.	Réseaux de distribution collective TV et radiofusion par RJ45
2.9.6.2. Téléphone	Réseaux de distribution collective TV et radiofusion par RJ45
2.9.6.3. Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble	Platine de rue à défilement de type AIPHONE
2.9.7. Autres équipements.	Equippement brasseurs d'air à commande de FANELITE dans les chambres exclusivement - attente brasseur dans le séjour: le brasseur n'étant pas fourni

3. ANNEXES PRIVATIVES

Désignation	Indication à donner
3.1. Caves, celliers, greniers.	
3.1.1. Murs ou cloisons.	Sans objet.
3.1.2. Plafonds.	Sans objet.
3.1.3. Sols.	Sans objet.
3.1.4. Portes d'accès.	Porte sas avec parement bois, barre de tirage
3.1.5. Ventilation naturelle	Parc de stationnement ventilé en façades
3.2 Boxes et parkings couverts.	
3.2.1. Murs ou cloisons	Voiles en béton armé
3.2.2. Plafonds	Dalles en béton armés
3.2.3. Sols	Dallage en béton armé
3.2.4. Portes d'accès	Portes sas avec parement bois, barre de tirage.
3.2.5. Ventilation naturelle	Parc de stationnement ventilé en façades
3.2.6. Equipement électrique.	Eclairage et balisage conforme a la réglementation
3.2.7. Marquage au sol	Séparation entre place de stationnement par bande blanche au sol, bande sur murs en périphéries en peinture blanche, hauteur
3.2.8. Système de repérage	Numérotation au sol, par marquage à la peinture.

4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE.

Désignation.	
4.1. Hall d'entrée	
4.1.1. Sols.	Carrelage 60 X 60
4.1.2. Parois.	Peinture d'imperméabilisation ou pliolite suivant position.
4.1.3. Plafonds.	Pliolithe
4.1.4. Éléments de décoration.	Sans objet
4.1.5. Portes d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble	Digicode et vidéophone.
4.1.6. Boite aux lettres et à paquets.	Batterie de boites aux lettres, tableau signalétique règlementaire à La Poste. Corbeille a proximité.
4.1.7. Tableau d'affichage.	Plaque portant de le nom de l'immeuble a l'entrée. Tableau d'affichage en aluminium.
4.1.8. Chauffage.	Sans objet.
4.1.9. Equipement électrique	Sans objet.

4.2. Circulation du rez-de-chaussée, couloirs et halls d'étage.	
4.2.1. Sols	Carrelage 60 X 60
4.2.2 Murs.	Peinture d'imperméabilisation ou pliolite suivant position.
4.2.3. Plafonds	Pliolithe
4.2.4. Éléments de décoration.	Sans objet.
4.2.5. Chauffage	Sans objet.
4.2.6. Portes	Sans objet.
4.2.7. Equipement électrique	Points lumineux et bouton-poussoir/détecteurs de presencesur minuterie suivant besoins.
4.3. Circulations du Parc de stationnement	
4.3.1. Sols	Béton lisse sur emprise du parc de stationnement
4.3.2. Murs	Béton peint
4.3.3. Portes d'accès.	Portes avec parement bois, barre de tirage
4.3.4. Rampes d'accès pour véhicules.	Béton balayé
4.3.5. Equipement électrique.	Points lumineux, commande par bouton-poussoirs/détecteurs de présence sur minuterie.
4.4. Cages d'escaliers.	
4.4.1. Sols des paliers.	Carrelage structuré 60x60, classement U4P4.
4.4.2. Murs	Peinture pliolite ou imper. suivant position
4.4.3. Plafonds	Peinture pliolite ou imper. suivant position
4.4.4. Escaliers (marches, contremarches), limons, plinthes, garde-corps.	Carrelage structuré 30 x 30, classement U4P3U3C2, avec nez de marche contrasté. Garde-corps en aluminium et tole décorative en remplissage.
4.4.5. Chauffage, ventilation.	Sans objet
4.4.6. Éclairage.	Points lumineux et bouton-poussoir/détecteurs de presencesur minuterie suivant besoins.
4.5. Locaux communs.	
4.5.1. Garage à bicyclettes, motos, voitures d'enfants	Barre anti-vol en acier galvanisé
4.5.2. Buanderie collective.	Sans objet
4.5.3. Séchoir collectif.	Sans objet
4.5.4. Locaux de rangement et d'entretien	Sans objet
Désignation.	
4.6. Locaux sociaux.	
4.6.1. Salle de bricolage.	Sans objet.
4.6.2. aire de jeux et de réunions.	Sans objet.
4.7. Locaux techniques.	
4.7.1. Local de réception des ordures ménagères	Béton Brut
4.7.2. Chaufferie.	Sans objet.
4.7.3. Sous-station de chauffage.	Sans objet.
4.7.4. Local des surpresseurs.	Sans objet.
4.7.5. Local transformateur EDF.	Sans objet.
4.7.6. Local machinerie d'ascenseur.	Sans objet.
4.7.7. Local ventilation mécanique.	Sans objet.

4.8. Conciergerie.	
4.8.1. Composition du local.	Sans objet.
4.8.2. Equipements divers. .	Sans objet.
5. ÉQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE	
Désignation	
5.1. Ascenseurs et monte-charges.	
5.1.1. Ascenseur	Ascenseur de 630 Kg / 8 personnes - accessible handicapés
5.2.1. Equipement thermique de chauffage :	
5.2.1.1. Production de chaleur.	Sans objet.
5.3. Télécommunications.	
5.3.1. Téléphone -Fibre	Câblages cuivre de précâblage fibre de l'ensemble des logements.
5.4 Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères.	
	Locaux extérieurs
5.5 Ventilation mécanique des locaux.	
	Sans objet.
5.6. Alimentation en eau.	
5.6.1. Comptage général	Compteur général a l'entrée de l'immeuble
5.6.2. Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau	Sans objet
5.6.3. Colonnes montantes.	Dans gaines techniques .
5.6.4. Branchements particuliers.	Comptages individuels.
5.7. Alimentation en gaz.	
5.7.1. Colonnes montantes	Sans objet.
5.7.2. Branchements et comptages particuliers.	Sans objet.
5.7.3. Comptage de services généraux.	Sans objet.
5.8. Alimentation en électricité.	
5.8.1. Comptages des services généraux.	Dans la colonne montante
5.8.2. Colonnes montantes	En gaine technique.
5.8.3. Branchement et comptages particuliers	Depuis colonne montante.

6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS.

Désignation	Indications à donner.
6.1. Voirie et parkings.	
6.1.1. Voie d'accès.	Béton bitumeux ou béton balayé.
6.1.2. Trottoirs.	Sans objet
6.1.3. Parkings visiteurs.	dallage en béton armé.
6.2. Circulations des piétons.	
6.2.1. Chemins d'accès aux entrées, emmarchements, rampes, cours	Sans objet
6.3. Espaces verts	
6.3.1. Aires de repos.	Sans objet
6.3.2. Plantations d'arbres, arbustes, fleurs.	Jardin niveau RDC.
6.3.3 Engazonnement.	Jardin niveau RDC
6.3.4. Arrosage.	Robinet de puisage.
6.3.5. Bassins décoratifs / Piscine	Sans objet
6.3.6. Chemins de promenade.	Sans objet.
6.4. Aire de jeux et équipements sportifs	
6.4.1. Sol.	Sans objet
6.4.2. Équipements.	Sans objet.
6.5. Éclairage extérieur.	
6.5.1. Signalisation de l'entrée de l'immeuble	Appareils d'éclairage à LED
6.5.2. Eclairage des voiries, espaces verts jeux et autres	Balise encastrée , bornes lumineuses, candélabres sur parking
6.6. Clôtures.	
6.6.1. Sur rue.	Muret surmonté de grille
6.6.2. Avec les propriétés voisines.	Mur.
6.7. Réseaux divers.	
6.7.1. Eau.	Réseau public sur rue.
6.7.2. Gaz.	Sans objet.
6.7.3. Electricité (poste de transformation extérieur)	Réseau public sur rue.
6.7.4. Postes incendie, extincteurs.	Sans objet.
6.7.5. Égouts.	Raccordement sur réseau public
6.7.6. Épuration des eaux.	Sans objet
6.7.7. Télécommunications.	Réseau public sur rue.
6.7.8. Drainage du terrain.	Sans objet.
6.7.9. Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins, aires, cours et jeux.	Evacuation en surface